



KIT DE COMMUNICATION

Sensibilisation

Les dépôts illégaux de déchets

L'utilisation du badge





Sommaire

p. 3 à 6 :

Campagne *L'utilisation du badge*

p. 7 à 11 :

Campagne *Dépôts à côté des conteneurs*





3 different posts réseaux sociaux:

A quoi sert le badge déchets ?



Vous êtes locataire ou propriétaire dans le Pays de Gex ? Le badge #déchets est indispensable :

 Pour accéder aux déchèteries du Pays de Gex

 Pour ouvrir les conteneurs pour les personnes non équipés de bacs roulants.


Pas de Badge ? Appelez-le ☎ 04 50 40 95 00 ou demandez-le sur

<https://demarchesdechets.paysdegex.fr/badges>

⊖ En aucun cas vous ne pouvez laisser les cartons volumineux ou autres objets au pied des conteneurs

#PaysdeGex #badgedéchets

Locataires ou propriétaires du #PaysdeGex :

 Vous devez être munis d'un badge déchets pour accéder aux déchèteries !

 Pas de Badge ? Appelez-le ☎ 04 50 40 95 00 ou rendez-vous sur

<https://demarchesdechets.paysdegex.fr/badges> pour le recevoir.

Dans le Pays de Gex, il y a une déchèterie à moins de 10 minutes en voiture de chez vous. Elles sont ouvertes 6 jours 1/2 sur 7 et il existe une déchèterie mobile pour les communes de Mijoux et Lélex.

⊖ En aucun cas vous ne pouvez laisser de gros cartons ou autres objets au pied des conteneurs ⊖

! Ensemble, pour un Pays de Gex plus propre !

#PaysdeGex #badgedéchets



Vous utilisez les conteneurs pour jeter vos ordures ménagères ?

Pour les ouvrir, vous avez besoin d'un badge #déchets.

🗑️ Pas de Badge ? Appelez-le ☎️ 04 50 40 95 00 ou rendez-vous sur

<https://demarchesdechets.paysdegex.fr/badges> pour le recevoir

Les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas dépasser 35 litres, sinon, ils ne passent pas dans l'ouverture.

⊖ En aucun cas vous ne devez les abandonner au pied des conteneurs. ⊖

Les sacs présents au pied n'indiquent pas forcément qu'il est plein : leur niveau de remplissage est suivi pour garantir leur accès.

Ensemble, pour un Pays de Gex plus propre !



Visuel

A quoi sert le badge déchets ?



Contenu site web ou article pour votre bulletin municipal

A quoi sert le badge déchets?

Vous êtes locataire ou propriétaire d'un logement dans le Pays de Gex ? Le badge déchets est indispensable.

- Le badge est indispensable pour accéder aux 4 déchèteries du Pays de Gex.
- L'accès aux équipements de proximité d'ordures ménagères nécessite l'utilisation de badges à votre nom afin de permettre l'ouverture du tambour

Vous n'avez pas de badge ? Appelez-le 04 50 40 95 00 pour obtenir les deux badges ou remplissez le formulaire ici : [.https://demarchesdechets.paysdegex.fr/badges](https://demarchesdechets.paysdegex.fr/badges)

Certains foyers disposent encore de bacs roulants . Ils ont tout de même besoin du badge... pour accéder aux déchèteries.

En pratique

- Les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas dépasser 35 litres, les plus gros sacs ne passent pas dans l'ouverture du conteneur. **En aucun cas il ne faut les abandonner au pied des conteneurs.**
- Si vous passez plusieurs fois le badge devant le conteneur, pas d'inquiétude : un seul passage vous sera facturé.
Des indications sont inscrites sur chaque conteneur pour vous aider lors de vos premières utilisations.

Pour tout connaître sur les services et fonctionnement à propos des déchets dans le Pays de Gex, rendez-vous sur mesdechets.paysdegex.fr

En savoir plus


- Pays de Gex agglomération déploie l'installation de nouveaux conteneurs de gros volume pour la collecte des ordures ménagères en remplacement des bacs roulants, dans un souci d'optimiser les circuits et les temps de collecte. Cette démarche permet aussi de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre sur notre territoire.
- Le financement du service de gestion des déchets étant assuré par la redevance incitative due par tous les ménages, chaque conteneur est équipé d'un contrôle d'accès qui permet de comptabiliser et de facturer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer.
- Chaque foyer devient acteur de sa facture : l'agglomération vous encourage à limiter votre production d'ordures ménagères en triant et en adoptant les bons gestes pour la planète




2 posts réseaux sociaux: Dépôts à côté des conteneurs



ET SI C'ÉTAIT CHEZ VOUS ?


 En tant que citoyens nous sommes tous acteurs et responsables de nos pratiques, et il est absolument interdit de déposer des objets ou déchets à côté des équipements de collecte.


 L'agglo agit et s'engage aux cotés des communes : pour en savoir plus <https://mesdechets.paysdegex.fr/2025/01/13/les-depots-irreguliers-agissons-ensemble/>


Ensemble, pour un Pays de Gex plus propre

#dépotssillégaux #PaysdeGex

ET SI C'ÉTAIT CHEZ VOUS ?

 Chacun d'entre nous est responsable de ses gestes lorsqu'il dépose ses #déchets.

 Certains ne respectent pas les règles : les objets, sacs et ordures à côté des conteneurs sont une réelle nuisance. C'est pour ça qu'il est strictement interdit de poser ces ordures ménagères à coté des bacs ou des conteneurs.

 Pourtant des solutions simples et pratiques existent : rendez-vous sur <https://mesdechets.paysdegex.fr/2025/01/13/les-depots-irreguliers-agissons-ensemble/>

#PaysdeGex #dépotssillégaux



Visuel



Dépôts à côté des conteneurs



Contenu web/article bulletin municipal

DÉPÔTS À CÔTÉ DES CONTENEURS : VAINCRE LES NUISANCES ENSEMBLE

Voir ou sentir, occasionnellement ou en permanence, des objets, sacs et ordures à côté des conteneurs est une réelle nuisance. Adopter ou garder un comportement civique en toutes circonstances permet de lutter efficacement contre ces pollutions qui nous touchent tous dans le Pays de Gex.

Les solutions existent

Chacun d'entre nous est responsable de ses gestes lorsqu'il dépose ses déchets. Pour un Pays de Gex plus propre, des solutions simples et pratiques existent.

Si je n'ai pas de badge pour ouvrir le conteneur d'ordures ménagères, je ne dépose pas les sacs au pied. J'appelle le 04 50 40 95 00 pour obtenir les badges de mon logement ou je remplis le formulaire en ligne : <https://mesdechets.paysdegex.fr/2025/01/13/les-depots-irreguliers-agissons-ensemble/>

J' utilise obligatoirement des sacs ne dépassant pas 35 litres pour déposer mes ordures ménagères, les plus gros sacs ne passent pas dans l'ouverture du conteneur.

J' apporte mes objets volumineux et gros cartons en déchèterie et en aucun cas je ne les abandonne au pied des conteneurs.

Si un conteneur de tri semble plein, j'essaie d' accéder à une autre ouverture ou j'emmène mes emballages sur un autre point d'apport volontaire. Il en existe plusieurs centaines sur notre territoire. C'est une contrainte, mais absolument nécessaire pour maintenir les lieux propres. Les équipes de Pays de Gex aggro tentent de faire intervenir le prestataire au plus vite.

Suite page suivante

Si je me pose des questions sur l'utilisation des badges et la facturation, j'appelle le 04 50 40 95 00 pour lever mes interrogations. En aucun cas je dépose mes sacs d'ordure près du conteneur.

L'agglo agit et s'engage aux cotés des communes

Les **équipements** de collecte (conteneurs, bacs) sont **adaptés** aux lieux où ils se trouvent afin d'assurer un environnement propre

L'agglo entreprend un **travail conséquent** jour après jour auprès de ses **prestataires** afin de veiller à la régularité des collectes des conteneurs et permettre leur usage optimal. Pays de Gex agglo porte un projet ambitieux de création de déchèteries et gère aujourd'hui **4 déchèteries performantes** et pratiques, avec de grandes amplitudes horaires -dimanche matin inclus. L'objectif ? une solution à **moins de 10 minutes de chaque logement** gessien.

L'agglo est en **contact quotidien avec ses usagers et les communes** qui signalent les situations anormales. Chaque signalement est pris en compte et déclenche une intervention adaptée.

Des agents de l'agglo sont **missionnés pour constater et enquêter**, afin de retrouver et sanctionner les personnes ayant déposé des déchets à côté des conteneurs de collecte. La police municipale est également amenée à **verbaliser** les contrevenants.

Depuis août 2021, **des tournées spécifiques ont été mises en place par l'agglo** pour nettoyer rapidement les points régulièrement touchés par les dépôts illégaux, en complément des interventions des agents communaux. **Mais ces mesures, qui visent à maintenir une propreté générale des lieux de collecte, ne peuvent être une solution pérenne.**

Suite page suivante

Agissons ensemble !

L'Agglo et les acteurs locaux compétents au sujet de la gestion des déchets ménagers ont engagé un travail dans la durée*. **L'objectif est d'adapter le service en fonction des pratiques des habitants**, et finalement, de leurs attentes. Des décisions sur de potentielles évolutions seront prises dès les prochains mois.

Le fait d'adopter ou de garder un comportement civique permet de lutter efficacement contre les nuisances qui dégradent la qualité des espaces publics et de collecte et finalement la qualité de vie dans le Pays de Gex.

En tant que citoyens nous sommes tous acteurs et responsables de nos pratiques collectives : la gestion de nos déchets nous engage.

L'agglo et les Gessiens agissent ensemble pour enrayer les dépôts illégaux.

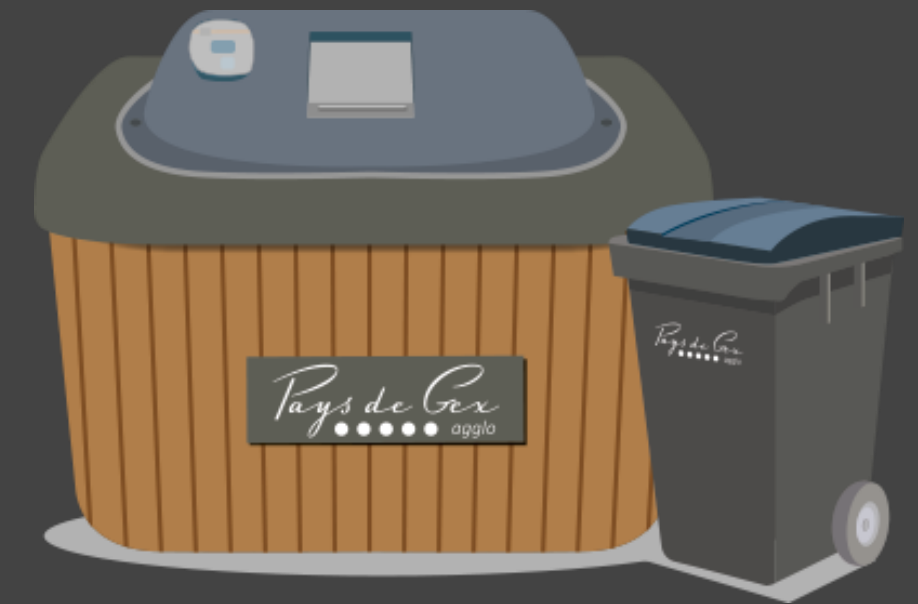
La responsabilité de l'agglo et de ses prestataires, les problèmes liés aux collectes, sont pris en compte et un travail conséquent est en cours.

Également au cœur de la question, le fait d'adopter ou de garder un comportement civique permet de lutter efficacement contre ces nuisances qui nous touchent tous dans le Pays de Gex.

*Comprendre le rôle et le travail de l'agglo pour gérer les déchets dans le Pays de Gex ici :
<https://www.paysdegexagglo.fr/9283-collecter-valoriser-et-reduire-les-dechets.htm>

Toutes les infos pratiques concernant vos déchets sont sur mesdechets.paysdegex.fr

VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS OU DES VISUELS ?



Merci de vous adresser au service Com :
communication@paysdegexagglo.fr
04 50 42 65 02

Les visuels sont également mis à votre disposition sur **mesdechets.paysdegex.fr**, onglet
“vous êtes une mairie”